

Baccalauréat professionnel
Accompagnement, soins et services à la personne
Options : Structure et Domicile

| |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p style="margin: 0;">ÉPREUVE E2</p> <p style="margin: 0;">Analyse de situation(s) professionnelle(s)</p> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

| |
|----------------------------------------|
| <p style="margin: 0;">SUJET</p> |
|----------------------------------------|

Consignes aux candidats

Le sujet se compose :

- d'un dossier sujet de 6 pages ;
- d'un dossier technique de 9 pages.

Ce sujet comporte 2 pages d'annexes à rendre avec la copie (pages 5 et 6)

Vérifier qu'il est complet.

Répondre sur une copie d'examen, dans l'ordre des questions en précisant le numéro des questions.

Calculatrice non autorisée.

| | | | |
|-------------------|-------------------------------|------------------------|-----------------|
| BCP ASSP | Code : AP 1406-ASP T 2 | Session 2014 | SUJET |
| ÉPREUVE E2 | Durée : 4 heures | Coefficient : 4 | Page 1/6 |

SITUATION PROFESSIONNELLE

L'EHPAD « Les Lauriers » est un établissement privé à but non lucratif, qui accueille 72 résidents. Monsieur Claude Para y réside depuis six ans suite à un AVC avec pour séquelle une hémiparésie gauche, il est droitier.

C'est un monsieur grisonnant qui mesure 1,72 m et pèse 81 kg.

Il est veuf, a deux enfants (un garçon et une fille) et trois petits-enfants. Il a des visites régulières, environ trois fois par semaine. Il porte des lunettes et des prothèses dentaires (inférieure et supérieure) ainsi qu'une prothèse auditive pour une hypoacousie gauche détectée à l'âge de 60 ans. Il présente des antécédents d'infarctus du myocarde et souffre d'hypertension artérielle et de diabète de type 2.

Son transit est régulièrement perturbé avec une alternance de diarrhées et constipations.

Il a perdu 8 kg en six mois et le médecin suspecte un cancer colorectal. Une coloscopie sous anesthésie générale est prévue dans deux semaines.

Monsieur Para est soucieux de son apparence et aimerait pouvoir être plus autonome. Il se confie souvent au personnel.

L'ergothérapeute a prévu de lui proposer des aides techniques à l'habillage et aux repas.

Monsieur Para présente quelques troubles de la mémoire sur des faits récents.

Depuis son AVC et alors que son aphasie a complètement disparu, il a toujours évoqué son inquiétude face au risque de ne plus pouvoir s'exprimer oralement ou de présenter des troubles de la mémoire en vieillissant. Il a souhaité confier la gestion de ses biens à sa fille et bénéficie d'une curatelle.

L'EHPAD organise ce jour une animation géante intitulée « Les Lauriades » à laquelle sont conviés les résidents et leurs familles, les différents membres du personnel ainsi que des bénévoles.

Monsieur Para a participé avec intérêt aux « Lauriades », entouré des siens. Il est ravi car il a gagné le premier prix à l'atelier de reconnaissance des saveurs.

A la fin de cette journée, il est très fatigué et ne souhaite pas prendre le repas du soir en salle à manger. Il aimerait se coucher à 18h30.

Au moment du coucher, il se sent faible, il a les joues rouges et frissonne. L'aide-soignante, Marie Durand lui prend la température qui s'élève à 38,9°C. Elle remarque également une rougeur au niveau du sacrum.

1. Accueil de monsieur Para à l'EHPAD « les Lauriers »

1.1. Justifier le choix de l'EHPAD dans la situation de monsieur Para.

1.2. Détailler deux actions respectant deux principes différents de bientraitance à mettre en œuvre à l'égard de monsieur Para.

1.3. Préciser deux objectifs et deux intérêts du guide de bonnes pratiques sur la bientraitance.

1.4. Présenter les différents acteurs impliqués dans la construction du projet individualisé.

1.5. Énoncer deux effets de la curatelle sur la capacité de monsieur Para.

1.6. Citer un autre moyen de protection des majeurs vulnérables.

| | | | |
|-------------------|-------------------------------|------------------------|-----------------|
| BCP ASSP | Code : AP 1406-ASP T 2 | Session 2014 | SUJET |
| ÉPREUVE E2 | Durée : 4 heures | Coefficient : 4 | Page 2/6 |

2. Santé de monsieur Para

- 2.1. Repérer quatre besoins perturbés. Pour chaque besoin, proposer une action à mener et justifier la réponse. (Réponse attendue sous forme de tableau).
- 2.2. Énoncer trois signes et trois conséquences de l'état de dénutrition de monsieur Para dû à son inappétence.
- 2.3. Indiquer l'intérêt d'un complément alimentaire et justifier son utilisation pour monsieur Para.
- 2.4. Présenter quatre facteurs favorisant l'appétence chez une personne âgée et justifier.
- 2.5. Définir les trois pathologies dont souffre monsieur Para : hypertension artérielle, diabète et hypoacousie gauche.
- 2.6. Annoter le schéma en annexe 1 page 5.
- 2.7. Indiquer deux conséquences de l'hypertension artérielle.
- 2.8. Justifier deux moyens de prévention de l'hypertension artérielle.
- 2.9. Énoncer trois signes cliniques du diabète de type 2.
- 2.10. Énoncer quatre signes évocateurs d'une perte d'autonomie chez la personne âgée.
- 2.11. Définir la notion d'autonomie.
- 2.12. Citer l'outil utilisé pour l'évaluation de la perte d'autonomie de monsieur Para et justifier un intérêt de cette évaluation.
- 2.13. Présenter et justifier un accessoire permettant de faciliter son habillage et son déshabillage.
- 2.14. Définir une escarre, indiquer deux facteurs favorisant leur formation et quatre moyens de prévention des escarres. Justifier la réponse.
- 2.15. Énoncer trois caractéristiques du régime diabétique et justifier le repas proposé à monsieur Para : salade de tomates, filet de sole, riz pilaf, yaourt aux fruits.
- 2.16. Énoncer le principe de la coloscopie sous anesthésie générale.
- 2.17. Indiquer la localisation des organes concernés par les différentes pathologies de M. Para en complétant le tableau en annexe 2 page 6.

3. Atelier « reconnaissance des saveurs »

- 3.1. Justifier cet atelier pour monsieur Para (deux arguments).
- 3.2. Citer et justifier un outil d'évaluation de cet atelier.

| | | | |
|-------------------|-------------------------------|------------------------|-----------------|
| BCP ASSP | Code : AP 1406-ASP T 2 | Session 2014 | SUJET |
| ÉPREUVE E2 | Durée : 4 heures | Coefficient : 4 | Page 3/6 |

4. Transmissions

- 4.1. Préciser les différentes modalités de transmissions et justifier l'intérêt de chacune.
- 4.2. Rédiger les transmissions relatives à monsieur Para effectuées par Marie Durant, l'aide soignante, après le coucher.
- 4.3. Définir la notion de discrétion professionnelle.

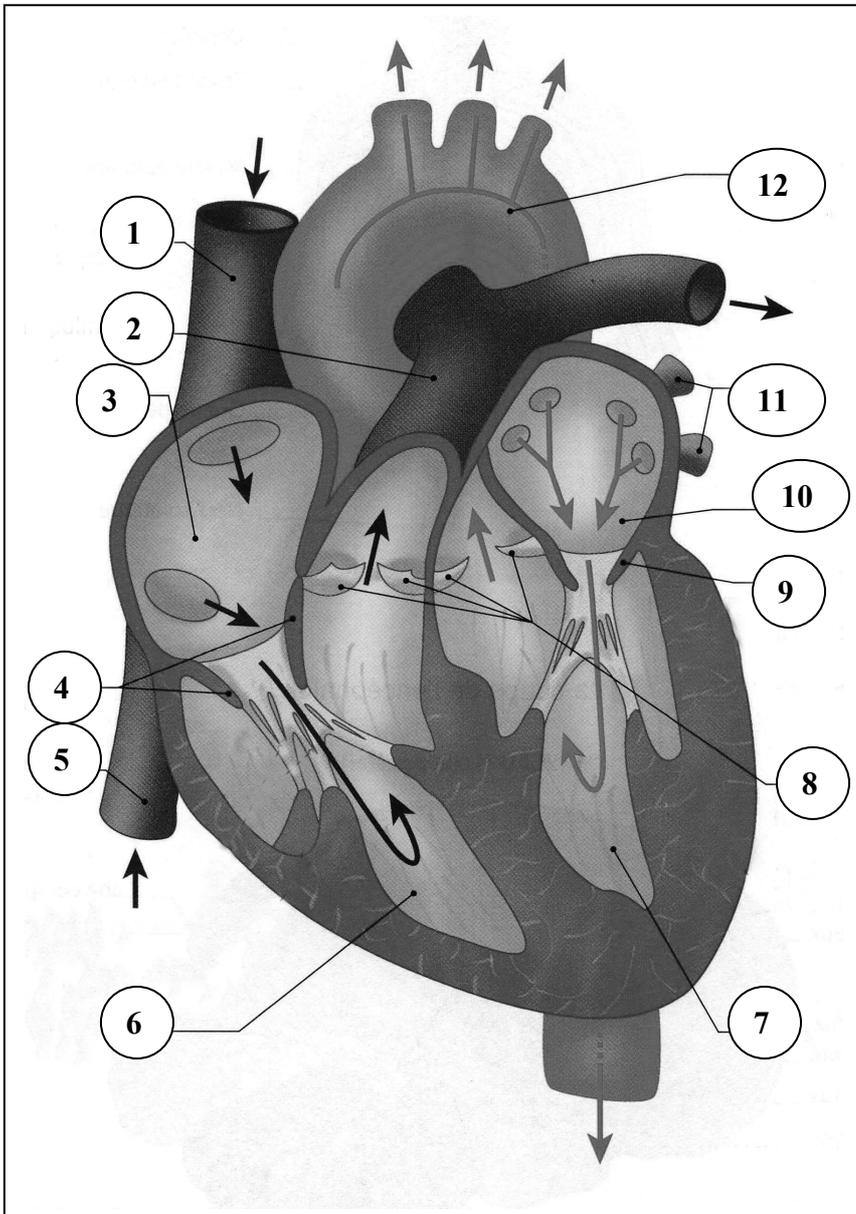
5. Entretien des locaux

- 5.1. A l'issue de l'atelier « reconnaissance des saveurs », une remise en état des tables de la salle à manger est effectuée. Indiquer le matériel et les produits utilisés.
- 5.2. Indiquer et justifier deux contrôles pouvant être mis en place à l'issue de l'entretien.
- 5.3. Énoncer et justifier quatre conditions de stockage des produits d'entretien en EPHAD.

| | | | |
|-------------------|-------------------------------|------------------------|-----------------|
| BCP ASSP | Code : AP 1406-ASP T 2 | Session 2014 | SUJET |
| ÉPREUVE E2 | Durée : 4 heures | Coefficient : 4 | Page 4/6 |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Annexe 1 (à rendre avec la copie)



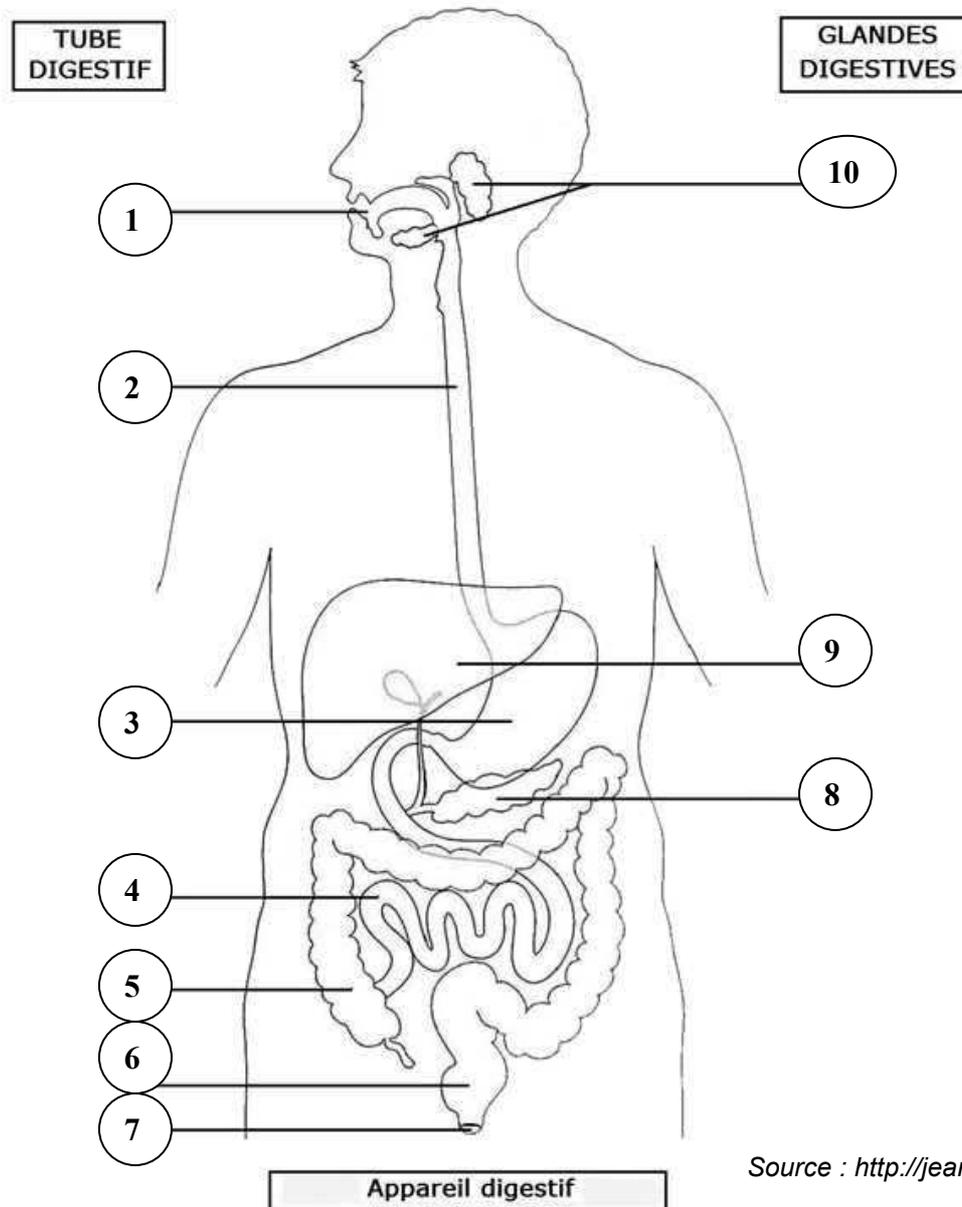
| | |
|----|--|
| 1 | |
| 2 | |
| 3 | |
| 4 | |
| 5 | |
| 6 | |
| 7 | |
| 8 | |
| 9 | |
| 10 | |
| 11 | |
| 12 | |

Source : Concours AS/AP Epreuve écrite Editions Foucher

| | | | |
|-------------------|-------------------------------|------------------------|-----------------|
| BCP ASSP | Code : AP 1406-ASP T 2 | Session 2014 | SUJET |
| ÉPREUVE E2 | Durée : 4 heures | Coefficient : 4 | Page 5/6 |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Annexe 2 (à rendre avec la copie)



Source : <http://jeanvilarsciences.free.fr>

| Pathologies | Numéros et noms des organes concernés |
|-------------------|---------------------------------------|
| Cancer colorectal | |
| Diabète | |

| | | | |
|------------|------------------------|-----------------|----------|
| BCP ASSP | Code : AP 1406-ASP T 2 | Session 2014 | SUJET |
| ÉPREUVE E2 | Durée : 4 heures | Coefficient : 4 | Page 6/6 |

Baccalauréat professionnel
Accompagnement, soins et services à la personne
Options : Structure et Domicile

| |
|------------------------------------------------------------------------|
| ÉPREUVE E2 Analyse de situation(s) professionnelle(s) |
|------------------------------------------------------------------------|

| |
|--------------------------|
| DOSSIER TECHNIQUE |
|--------------------------|

Sommaire

| | | |
|------------|-------------------------------------------------------------|---------------------|
| Document 1 | EHPAD « Les lauriers » | <i>Pages 2 et 3</i> |
| Document 2 | Extrait de projet individualisé | <i>Pages 4 et 5</i> |
| Document 3 | Bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre | <i>Page 6</i> |
| Document 4 | Plan de soins de base | <i>Page 7</i> |
| Document 5 | Transmissions EHPAD « Les Lauriers » | <i>Page 8</i> |
| Document 6 | Projet d'animation « Les Lauriades » | <i>Page 9</i> |

| | | | |
|-------------------|-------------------------------|------------------------|--------------------------|
| BCP ASSP | Code : AP 1406-ASP T 2 | Session 2014 | Dossier Technique |
| ÉPREUVE E2 | Durée : 4 heures | Coefficient : 4 | Page 1/9 |

Document 1 EHPAD « Les Lauriers »



L'EHPAD « Les Lauriers » est un établissement privé à but non lucratif.

Il est situé dans une petite ville de province d'environ 3800 habitants, à proximité du centre ville et des commerces.

Cet établissement accueille 68 résidents en hébergement permanent et 4 personnes en hébergement temporaire.

Les locaux

Les chambres individuelles, confortables, spacieuses et agréablement meublées sont équipées d'un téléviseur, d'un téléphone et d'un appel d'urgence. Elles disposent toutes d'un sanitaire accessible aux personnes atteintes d'un handicap.

Six chambres peuvent accueillir des couples ou des fratries.

Une unité de 12 lits, spécialement conçue pour accueillir les personnes atteintes de maladie type Alzheimer, y est aménagée pour évoluer librement et en sécurité.

L'architecture et l'agencement des locaux favorisent la luminosité, la convivialité et l'accessibilité.

Prestations et activités

L'EHPAD «Les Lauriers» propose une cuisine traditionnelle et de qualité dans une salle de restauration élégante et lumineuse. Les menus variés et équilibrés sont réalisés par le personnel de cuisine de l'établissement. Le personnel hôtelier assure un service à l'assiette et personnalisé.

L'animation est un élément déterminant du projet d'établissement. L'animation, les échanges et les liens sociaux avec l'extérieur constituent des éléments importants de la qualité de vie en établissement. Des activités thérapeutiques, occupationnelles ou culturelles sont mises en œuvre par des salariés de l'établissement, des intervenants extérieurs et des bénévoles. Elles visent à stimuler les capacités cognitives, intellectuelles et physiques des résidents.

Animations proposées

- Gymnastique douce ;
- Chants ;
- Atelier de cuisine ;
- Atelier thérapeutique ;
- Jeux de société ;
- Musicothérapie ;
- Projection de films ;
- Sorties (bowling, marché) ;
- Atelier de travaux manuels et de bricolages ;
- Soins d'esthétique et soins des mains ;
- Echanges avec d'autres établissements.

| | | | |
|------------|------------------------|-----------------|-------------------|
| BCP ASSP | Code : AP 1406-ASP T 2 | Session 2014 | Dossier Technique |
| ÉPREUVE E2 | Durée : 4 heures | Coefficient : 4 | Page 2/9 |

Les soins

Ils sont dispensés par du personnel diplômé avec une traçabilité informatique. Le résident conserve le libre choix de son médecin traitant. L'équipe d'infirmiers et d'aides-soignants assure les soins et l'aide personnalisée que requiert chaque résident. L'organisation médicale et paramédicale rigoureuse est assurée par le médecin coordonnateur de l'établissement qui veille à la coordination des intervenants extérieurs et internes et à la sécurité des soins.

Des coiffeurs et pédicures interviennent sur rendez-vous au sein de l'établissement.

Le personnel

- Un chef d'établissement ;
- Une secrétaire ;
- Un médecin salarié coordonnateur à temps partiel ;
- Des infirmières dont une infirmière coordonnatrice ;
- Des aides-soignants le jour et la nuit ;
- Un kinésithérapeute à temps partiel ;
- Un ergothérapeute à temps partiel ;
- Un psychologue à temps partiel ;
- Une diététicienne à temps partiel ;
- Une gouvernante ;
- Des agents de services logistiques ;
- Des cuisiniers ;
- Un ouvrier d'entretien ;
- Des bénévoles.

Admission

Le prix de journée de l'hébergement et de la dépendance est fixé, chaque année, par le Conseil Général.

L'établissement est agréé au titre de l'Aide Sociale départementale par le Conseil Général du département et accessible aux ressortissants de tous les régimes de retraite sans conditions de ressources.

Pour financer leur séjour, les résidents peuvent obtenir :

- l'aide au logement ;
- l'aide sociale si les ressources du résident sont inférieures au prix de journée demandé et sous réserve d'acceptation du dossier par le Conseil Général.

Le projet d'établissement

Il se décline autour de plusieurs axes centrés sur le résident avec un axe dédié à la bienveillance.

D'ailleurs, l'ensemble du personnel a suivi une formation intitulée « Développer la bienveillance en EHPAD », formation qui a abouti à la rédaction d'une charte de la bienveillance en 2012 en adéquation avec le guide de bonnes pratiques édité par l'ANESM (agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux).

http://www.groupe-sos.org/structures/814/EHPAD_Les_Lauriers

| | | | |
|------------|------------------------|-----------------|-------------------|
| BCP ASSP | Code : AP 1406-ASP T 2 | Session 2014 | Dossier Technique |
| ÉPREUVE E2 | Durée : 4 heures | Coefficient : 4 | Page 3/9 |

Document 2 Extrait de projet individualisé

Recueil réalisé le : 15 mars 2008
Par : l'infirmière, l'aide-soignante et la gouvernante
Avec : Monsieur Para et sa fille
Nom et prénom du résident : Para Claude
Né le : 19 juillet 1926
Admis le : 11 mars 2008
Provenance : domicile

Histoire de vie

Lieu de résidence : lotissement des chênes

Type d'habitation : maison individuelle, type F5, avec un étage, un jardin, des espaces fleuris.

Contexte de vie : Monsieur Para est originaire de Nice. Il avait deux frères (décédés). Il s'est marié à l'âge de 24 ans et a eu deux enfants de cette union, un garçon et une fille. Il a ensuite vécu dans une ville de l'est de la France où il a exercé sa profession. Au moment de sa retraite, monsieur Para a emménagé dans une localité proche de celle de ses enfants. Malheureusement, son épouse est décédée 3 ans après leur arrivée dans leur nouveau domicile.

Contexte de vie professionnelle : professeur des écoles, monsieur Para a exercé dans plusieurs écoles primaires de la ville de M.

Loisirs, vacances, passions, collections : Monsieur Para s'est toujours occupé de son jardin et de ses espaces fleuris. Il apprécie les promenades dans la nature. Tous les étés, il se rendait dans le sud de la France avec son épouse pour les vacances. Il jouait beaucoup à la pétanque. Il adore la lecture et les mots fléchés.

Motif d'admission : a été victime d'un AVC avec des séquelles (hémiplégie gauche, troubles du langage). Ne peut plus vivre seul dans sa maison.

Recueil de données

Respirer : parfois encombré le matin.

Boire et manger : régime diabétique. 2 prothèses dentaires. Aide au repas. Poids : 89 kg

Eliminer : incontinence urinaire, porte des protections. Tendance à la constipation.

Se mouvoir et maintenir une bonne posture : hémiplégie gauche, se déplace en fauteuil roulant. Transferts fauteuil/lit avec aide.

Dormir et se reposer : dort environ 8 heures par nuit.

Se vêtir, se dévêtir : difficulté d'habillage et déshabillage.

Etre propre, soigné et protéger ses vêtements : dépendance partielle, est soucieux de son apparence.

Eviter les dangers : risque de fausse route.

Communiquer : parle français et allemand. A des difficultés à articuler depuis son AVC ce qui le chagrine beaucoup. Il craint les troubles de la mémoire. Il est très entouré par ses enfants et petits-enfants.

Agir selon ses croyances et ses valeurs : catholique pratiquant. Recevait régulièrement la visite du prêtre à la maison, il regarde la messe le dimanche matin.

S'occuper en vue de se réaliser : ancien professeur des écoles, souhaite mettre ses compétences au service d'ateliers de stimulation intellectuelle.

Se recréer : ses enfants accompagnent souvent M. Para pour des promenades. Ils l'aident aussi à faire des mots fléchés. Il aime les émissions culturelles à la télé.

Apprendre : bien conscient de sa pathologie, M. Para a beaucoup de mal à accepter le fait qu'il ne puisse plus très bien s'exprimer verbalement.

Souhaits et attentes

Parmi les activités proposées, monsieur Para souhaite :

- participer à l'atelier lecture, participer au loto ;
- réaliser des activités intellectuelles pour stimuler sa mémoire et mettre ses compétences au service des autres résidents ;
- assister à la messe ;
- participer à l'atelier relaxation.

| | | | |
|-------------------|-------------------------------|------------------------|--------------------------|
| BCP ASSP | Code : AP 1406-ASP T 2 | Session 2014 | Dossier Technique |
| ÉPREUVE E2 | Durée : 4 heures | Coefficient : 4 | Page 4/9 |

Bilan du projet individualisé

Nom du résident : PARA
 Prénom : Claude
 Date de naissance : 19/07/1926
 Date d'entrée : 11 mars 2008

Date du bilan : mai 2014
 Réalisé avec : sa fille, l'aide soignante; l'ergothérapeute,
 l'infirmière, le médecin, la gouvernante et l'animatrice
 Nom du référent familial : sa fille

| | Observations | Objectifs | Actions | Participants |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| Soins médicaux et paramédicaux | Inappétence depuis quelques mois, boit très peu A perdu 8 kg en 6 mois | Eviter la dénutrition et la déshydratation Limiter la perte de poids | Donner des compléments alimentaires Renseigner la fiche de surveillance alimentaire Donner 1 verre d'eau à boire toutes les 4 heures Surveiller le poids | Diététicienne, toute l'équipe, la famille |
| Stimulation de l'autonomie | Souhaite être plus autonome Hémiplégie gauche Il se déplace en fauteuil roulant avec aide | Favoriser l'autonomie | Proposer des aides techniques à l'habillage et aux repas Lui apprendre à se déplacer seul en fauteuil roulant dans sa chambre | Ergothérapeute Kinésithérapeute et équipe aide-soignante |
| Activités de stimulation (ex : jeu de mémoire, lecture, discussion, jardinage, etc) | Ancien professeur des écoles, il présente des troubles de la mémoire des faits récents, est inquiet | Limiter les pertes de mémoire Limiter son inquiétude | Participe aux ateliers mémoire, lecture et informatique Promenade dans les jardins de l'établissement, participation à l'atelier relaxation Ecoute et réconfort Consultation avec la psychologue | Animatrice, aide-soignante, autres résidents Toute l'équipe Psychologue |
| Activités occupationnelles (ex : loto, sorties, chants, etc.) | Aime le contact avec les autres résidents Choisit les activités auxquelles il veut participer | Favoriser les liens sociaux | L'accompagner aux diverses activités choisies | Animatrice et autres résidents |
| Divers (ex : messe, etc.) | Catholique pratiquant | Pratiquer sa religion | L'accompagner à l'office religieux, lui allumer la télévision le dimanche matin Rencontre avec le ministre du culte | Aides-soignantes L'aumônier |

Source : projet individualisé du résident EHPAD Les Lauriers

| | | | |
|-------------------|-------------------------------|------------------------|--------------------------|
| BCP ASSP | Code : AP 1406-ASP T 2 | Session 2014 | Dossier Technique |
| ÉPREUVE E2 | Durée : 4 heures | Coefficient : 4 | Page 5/10 |

Document 3 Bienveillance : définition et repères pour la mise en œuvre

L'objectif de la recommandation consiste à contribuer à la définition des principes fondamentaux de la bienveillance au regard des situations spécifiques des usagers concernés. Il s'agit ainsi d'éclairer à la fois la pratique quotidienne des professionnels et la culture de l'établissement ou du service auquel ils appartiennent. (...) La recommandation sur « La bienveillance : définition et repères pour la mise en œuvre » a donc un caractère de recommandation-cadre. Elle précise les grandes orientations recommandées aux structures visées à l'article 312.1 et à l'article 313.1.1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, orientations dont les déclinaisons concrètes seront décrites plus précisément au sein des recommandations futures de l'Agence. (...)

Définition retenue du concept de bienveillance. La bienveillance est une culture inspirant les actions individuelles et les relations collectives au sein d'un établissement ou d'un service. Elle vise à promouvoir le bien-être de l'utilisateur en gardant présent à l'esprit le risque de maltraitance. Ainsi, la bienveillance ne se réduit ni à l'absence de maltraitance, ni à la prévention de la maltraitance. Elle n'est ni le contraire logique, ni le contraire pragmatique de la maltraitance. La bienveillance s'inscrit dans les conceptions d'une société spécifique, à un moment donné du temps. Il appartient à chaque équipe de professionnels, en lien avec les usagers, d'en déterminer les contours et les modalités de mise en œuvre dans le cadre du projet de service et d'établissement, faute de quoi la démarche perdrait de sa dynamique et de son sens. (...)

Une culture du respect de la personne et de son histoire, de sa dignité, et de sa singularité. La bienveillance trouve ses fondements dans le respect de la personne, de sa dignité et de sa singularité. Il s'agit d'une culture partagée au sein de laquelle les sensibilités individuelles, les spécificités de parcours et de besoins, doivent pouvoir s'exprimer et trouver une réponse adaptée.

Cette culture est fondée sur le principe de l'égalité de tous les êtres humains, figurant dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et réaffirmé dans tous les textes de référence des professionnels du secteur social et médico-social. Elle repose également sur la conviction que tous les usagers sont des personnes dont la capacité de développement et la dignité doivent recevoir les moyens de s'épanouir pleinement.

Une manière d'être des professionnels au-delà d'une série d'actes. Née dans une culture partagée, la posture professionnelle de bienveillance est une manière d'être, d'agir et de dire, soucieuse de l'autre, réactive à ses besoins et à ses demandes, respectueuse de ses choix et de ses refus. Elle ne peut se résumer à une série d'actes. Mais cette posture professionnelle n'est pas faite que d'acceptation. Elle comporte tout aussi bien le nécessaire souci de maintenir un cadre institutionnel stable, avec des règles claires et sécurisantes pour tous, et un refus sans concession de toute forme de violence et d'abus sur le plus faible, d'où qu'elle émane. Cela implique que les professionnels eux-mêmes soient reconnus, soutenus et accompagnés dans le sens qu'ils donnent à leurs actes.

Une valorisation de l'expression des usagers La bienveillance est une démarche faite en réponse à des droits et des choix, ceux que l'utilisateur exprime concernant le lieu, le rythme et les modalités de vie qu'il privilégie sur les autres. En ce sens, la bienveillance est d'abord une capacité d'adaptation à l'autre. Les choix exprimés par son représentant légal ou par ses proches sont également déterminants lorsque l'utilisateur lui-même ne peut les énoncer.

Un aller-retour permanent entre penser et agir. De la bienveillance, la bienveillance retient l'importance de l'intention positive. À cela s'ajoute l'héritage de la bienfaisance : la nécessité d'un acte qui parvienne au plus juste équilibre entre toutes les contraintes auxquelles sont soumises les actions en faveur des usagers. Ainsi, la bienveillance ne peut se passer ni d'une intention positive (sans quoi elle est une action arbitraire), ni d'un acte concret (sans quoi elle se limite à une bonne intention). La démarche de bienveillance exige à la fois une réflexion collective sur les pratiques pour une prise de recul régulière des professionnels, et une mise en acte rigoureuse des mesures que la réflexion collective a mûries et préconise pour améliorer les pratiques. En ce sens, c'est une culture de questionnement permanent, y compris au regard des évolutions des savoirs et des découvertes des sciences humaines, sociales et médicales.

Une démarche continue d'adaptation à une situation donnée. Aucune fin ne peut être fixée à la démarche de bienveillance. La recherche de bienveillance est une dynamique qui appelle de la part des professionnels, des usagers et de leurs proches, et des autres parties prenantes de l'intervention, une réflexion et une collaboration continues à la recherche de la meilleure réponse possible à un besoin identifié à un moment donné. Cette recherche doit prendre en compte le plus grand nombre de paramètres possibles concernant l'utilisateur : son identité et ses besoins, son parcours avant sa rencontre avec la structure et les possibilités qui s'offrent à lui ensuite, ses proches, et tout ce qui fait son expérience personnelle dans le monde – ses objets personnels, ses vêtements, son univers de sons ou d'images, son animal familier...

Source : Extrait des recommandations de bonnes pratiques professionnelles : La bienveillance : définition et repères pour la mise en œuvre. ANESM (Agence Nationale de l'Évaluation de la qualité des Établissements sociaux et Médico-sociaux) juin 2008

| | | | |
|-------------------|-------------------------------|------------------------|--------------------------|
| BCP ASSP | Code : AP 1406-ASP T 2 | Session 2014 | Dossier Technique |
| ÉPREUVE E2 | Durée : 4 heures | Coefficient : 4 | Page 6/9 |

Document 4 Plan de soins de base

EHPAD LES LAURIERS

NOM : PARA

Prénom : Claude

Date de naissance : 19 /07/1926

Date d'admission : 11 mars 2008

Révision : Mai 2014

| Actes | Fréquence | Observations |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| Toilette : Aide à la toilette au lavabo Douche | Tous les jours : le matin 1 fois par semaine : vendredi matin | Se rase seul aide pour l'hygiène bucco-dentaire |
| Aide à l'habillage/ déshabillage | Matin et soir | |
| Elimination : Fécale : installation aux toilettes Urinaire : change protection | Au lever, avant la toilette avant les repas, avant la sieste, avant le coucher | Incontinence urinaire : Protection de jour taille L Protection de nuit taille L |
| Effleurage | A la toilette du matin A chaque change Au coucher | Risque d'escarre élevé |
| Transfert / Déplacements : aide aux transferts lit / fauteuil aide aux transferts fauteuil / toilettes aide aux déplacements en fauteuil roulant | | Position debout difficile |
| Lit : réfection de lit changement complet | Tous les jours le vendredi + selon besoins | |
| Repas : couper les aliments | | Prothèses dentaires supérieure et inférieure Hémiplégie gauche |

Source : plan de soins de base EPHAD Les lauriers

| | | | |
|-------------------|-------------------------------|------------------------|--------------------------|
| BCP ASSP | Code : AP 1406-ASP T 2 | Session 2014 | Dossier Technique |
| ÉPREUVE E2 | Durée : 4 heures | Coefficient : 4 | Page 7/9 |

Document 5 Transmissions EHPAD « Les Lauriers »

Nom : PARA

Prénom : Claude

Date de naissance : 19/07/1926

| Date et heure | Cibles/ Besoins | Données | Actions | Résultats | Emargement et qualification |
|---------------------|-----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| 26 mai 2014 à 8h | Inappétence | A refusé de prendre son petit déjeuner car n'a pas d'appétit, il est diabétique | Proposition d'une part de fromage avec une tranche de pain et d'un café | Il a mangé la moitié de la tartine et a bu son café | Clara AS |
| 26 mai 2014 à 9h | Inquiétude | Au moment de l'aide à la toilette, il dit qu'il n'a pas encore eu son petit déjeuner, ne s'en souvient pas | Rappel qu'il a eu son petit déjeuner à 8 heures | Il se souvient à présent mais est inquiet car il se rend compte qu'il oublie certains faits récents depuis quelques jours | Clara AS |
| 26 mai 2014 à 10h30 | Diarrhées | A des selles liquides après 3 jours de constipation, a souillé sa protection | Change de protection Hydratation | A bu 2 verres d'eau | Clara AS |
| 26 mai 2014 à 12h | Inappétence | N'a pas faim, ne veut pas manger | Consultation diététicienne demandée et mise en place d'une feuille de surveillance alimentaire Pesée | La diététicienne passera cet après-midi vers 15 heures 81 kg. A perdu 8 kg en 6 mois | Marie IDE Clara AS |
| 26 mai 2014 à 15h30 | Inappétence | Inappétence et perte de poids chez un monsieur diabétique | Complément alimentaire à donner tous les jours à 16 heures | | La diététicienne |
| 26 mai 2014 à 16h | Inappétence | | | A pris son complément alimentaire et en apprécie le goût. | Sabine AS |
| 27 mai 2014 à 8h | Inappétence | A encore refusé de prendre son petit déjeuner car n'a pas d'appétit | Explications données sur l'importance de s'alimenter car diabétique Proposition d'un yaourt | A accepté de manger le yaourt | Marie AS |
| 27 mai 2014 à 9h | Diarrhées | | | Pas de diarrhée. | Marie AS |
| 27 mai 2014 à 10h | Inquiétude | Se plaint de ne pas avoir été à la selle depuis 2 jours | Rappel de l'épisode de diarrhée d'hier | Est de plus en plus inquiet face à ses troubles de la mémoire | Marie AS |
| 27 mai 2014 à 12h | Inappétence | A uniquement mangé une part de fromage | | | Marie AS |
| 27 mai 2014 à 15h | Inquiétude | Dit qu'il est l'heure du petit déjeuner et réclame un café et des tartines de fromage puis se rend compte de son erreur et pleure | Ecoute et réconfort puis rappel de la consultation psychologue | Semble rassuré | Sabine AS |

| | | | |
|-------------------|-------------------------------|------------------------|--------------------------|
| BCP ASSP | Code : AP 1406-ASP T 2 | Session 2014 | Dossier Technique |
| ÉPREUVE E2 | Durée : 4 heures | Coefficient : 4 | Page 8/9 |

Document 6 Projet animation « Les Lauriades »

Dans le cadre de son projet d'établissement, l'EHPAD « Les Lauriers » organise ce jour une animation géante intitulée « Les Lauriades ».

Il s'agit d'un grand jeu organisé autour de plusieurs thématiques adaptées à tous les résidents.

Différents ateliers sont proposés :

- reconnaissance des saveurs ;
- identification de textures différentes ;
- identification de fruits et de légumes ;
- jeux d'adresse ;
- jeux de mémoire.

Les objectifs de cette animation sont divers :

- maintenir et favoriser les liens sociaux entre les résidents et avec l'extérieur ;
- susciter la participation de tous et favoriser l'intégration des familles ;
- maintenir l'autonomie des résidents ;
- stimuler les capacités des résidents ;
- proposer un moment convivial, des activités ludiques aux résidents et à leur famille.

Les ateliers sont animés par les différents membres du personnel assistés par les bénévoles.

La préparation de ces « Lauriades » est supervisée par la gouvernante.

Cette dernière a géré les commandes nécessaires aux différents ateliers.

En collaboration avec l'ensemble du personnel et l'infirmière coordinatrice, des règles de sécurité et d'hygiène ont été définies. Par ailleurs, la gouvernante a mobilisé toute l'équipe des A.S.L. (agents des services logistiques) pour remettre en état l'ensemble des locaux.

Les possibilités de participation de chaque résident ont été définies à partir de leur projet individualisé.

| | | | |
|-------------------|-------------------------------|------------------------|--------------------------|
| BCP ASSP | Code : AP 1406-ASP T 2 | Session 2014 | Dossier Technique |
| ÉPREUVE E2 | Durée : 4 heures | Coefficient : 4 | Page 9/9 |